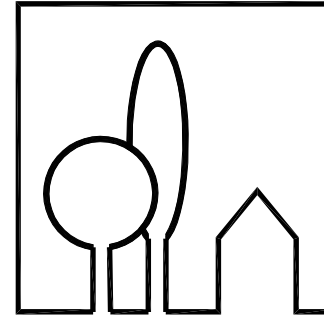


BESNIER
aménagement



SAS au capital de 800 000 euros
RCS NANTES B 389 619 388 (93 B 35)
255 rue de la Renaudière 44 300 NANTES
TEL : 02 40 49 21 22
FAX : 02 40 49 01 21

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE VAL D'ERDRE AUXENCE
COMMUNE DELEGUEE DE VILLEMOSAN
LOTISSEMENT "LES ECONNIERES"

PLAN DE VENTE ***DEFINITIF***



Didier BUNEL Géomètre Expert
Successeur de M. CARRE
177 bis boulevard de Strasbourg BP 10300
49003 Angers cedex 01
Tél : 02 41 47 22 77 Fax : 02 41 47 64 25
e-mail : bunel.geometre49@orange.fr

LOT
11

Adresse : 3, Rue du Lavoir

Dressé le 14.03.2023

Cadastre : Section 376 B n° 1221

Superficie : 375 m²

Surface de plancher maxi : 150 m²

Surface d'imperméabilisation maxi : 190 m²

Echelle
1/200

Le nivellement est
rattaché au
système I.G.N. 69

PLAN DE SITUATION



LEGENDE Revêtement Espace Public

Chaussée (enrobé)	
Parking (enrobé ou joint gazon)	
Voie de service (stabilisé renforcé)	
Chemin piéton (sable ciment)	
Aire OM (béton balayé)	
Sens de circulation	

LEGENDE Espaces Verts

Arbre projet	
Massif planté	
Zone enherbée	
Haie à charge acquéreurs	

LEGENDE Bordures

Bordure T2	
Muret de soutènement	
Noue de voirie	

Arbre existant

Clôture existante à conserver

LEGENDE Nivellement

Altitude voirie projet	00.00
Pente du projet	< 2.0%
Talus projet	
Altitude terrain naturel avant travaux	00.00
Courbe de niveau terrain naturel	00.00

LEGENDE Réseaux récolement

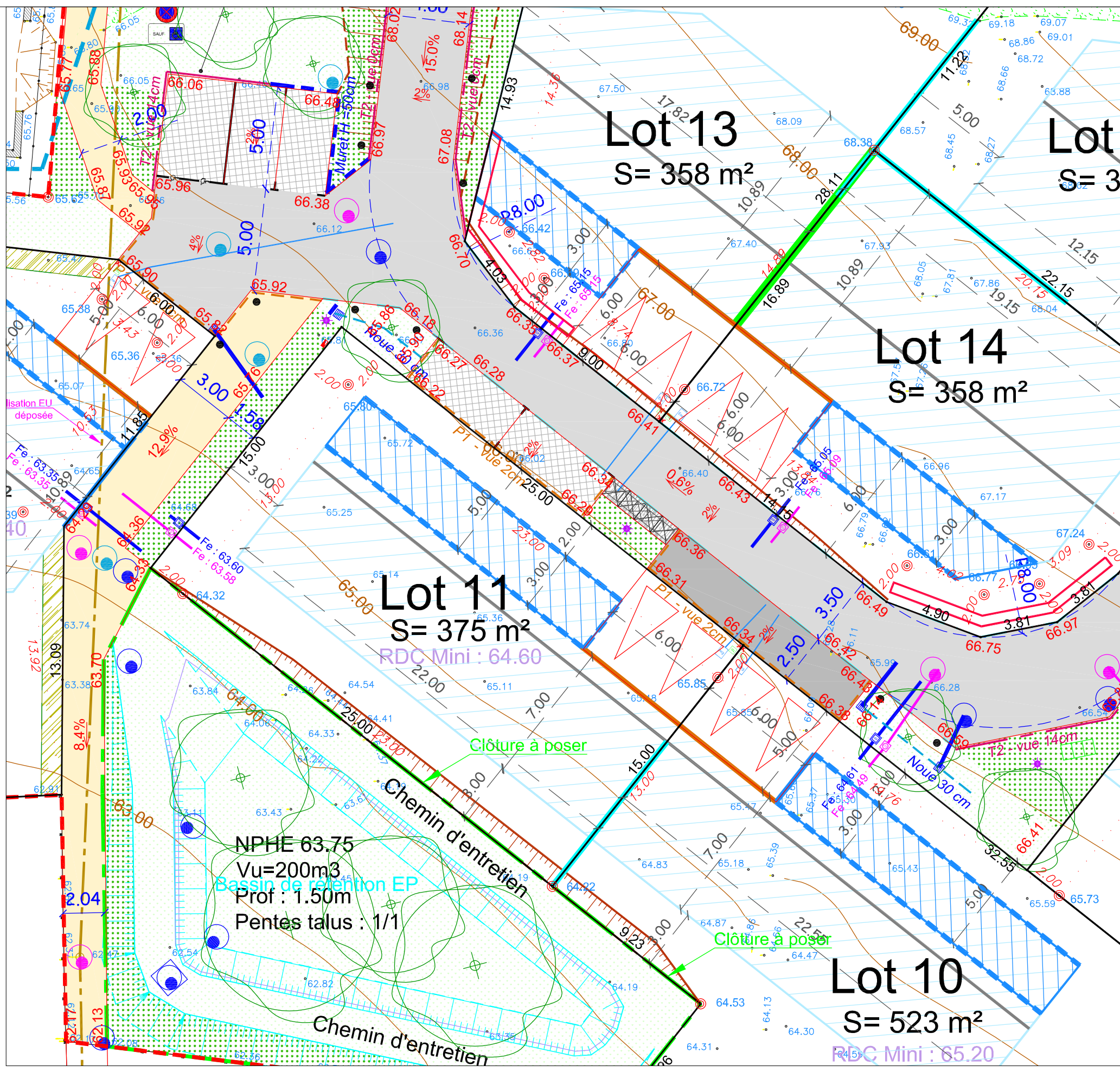
Regards EU-EP	
Branchements EU-EP en attente	
Altitude fil d'eau du branchement EP	Fe : 00.00
Altitude fil d'eau du branchement EU	Fe : 00.00
Coffret Elec BT	
Regard Télécom	
Citerneau AEP (branchement eau potable)	
Candélabre	

Bornage

Borne sur limite	
Borne en retrait de 2m de la limite	

LEGENDE Règlement

	Accès obligatoire au lot
	Murets soutènement Ht max 50 cm
	Emprise constructible
	Bande d'accroche possible du volume principal
	Mitoyenneté imposée
	Ligne d'accroche garage
	Ligne d'accroche dépendance jardin
	Sens de faitage obligatoire du volume principal
	Côte minimale dalle pour raccordement gravitaire aux réseaux
	Haie obligatoire
	Emplacement conteneurs pour collecte latérale



Nota: Les emplacements des coffrets, des candélabres, des arbres, et des infrastructures sont données à titres indicatif.
 Tout ouvrage ou infrastructure situé sur les espaces privés ou public pourra être modifié par l'aménageur ou la collectivité.
 L'ensemble des arbres présents sur la parcelle en dehors de la zone d'implantation, mentionnés ou non sur le plan, sont à conserver.

Système planimétrique : RGF 93-CC47 - Système altimétrique : Altitudes Normales NGF IGN69